

La réserve naturelle nationale de la Bassée

7 novembre 2024 |



Avec une superficie de 854 ha, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Bassée est la **plus grande réserve naturelle d'Île-de-France**. Classée en 2002, elle se situe à cheval sur sept communes du département de Seine-et-Marne, à environ 90 km au sud-est de Paris, dans la plus vaste vallée fluviale inondable du bassin versant de la Seine : la plaine alluviale de la Bassée. Ce tronçon de la vallée de la Seine, localisé en amont de Paris, s'étend entre la confluence Aube-Seine en amont (au niveau de Romilly-sur-Seine) et la confluence Seine-Yonne en aval (à Montereau-Fault-Yonne).

L'originalité du site tient à la diversité de ses paysages, héritage de l'Histoire de la Seine. Les milieux humides, comme les prairies ou les roselières, contrastent avec des zones plus sèches, appelées « montilles », formant de petites buttes créées au cours des siècles par l'accumulation de dépôts de sable. Ces milieux concentrent un **patrimoine naturel remarquable** pour l'Île-de-France avec un nombre considérable d'espèces floristiques et faunistiques. On y retrouve par exemple, l'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*), le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), le Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*), l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) en « danger critique d'extinction » en France, le Pelodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhina caudalis*) ou encore l'emblématique Rainette verte (*Hyla arborea*). Du point de vue floristique, **près de 45% de la flore francilienne y est**

représentée. Aussi, la RNN a une **responsabilité nationale pour cinq espèces** : le Silène de nuit (*Silene noctiflora*), la Vigne sauvage (*Vitis vinifera subsp. sylvestris*) faisant l'objet d'un plan régional d'actions de conservation, l'Ail anguleux (*Allium angulosum*), la Violette naine (*Viola pumila*) et la Violette élevée (*Viola elatior*) qui a fait l'objet d'un plan de conservation au sein de la RNN. Ces trois dernières plantes ne sont présentes en Île-de-France que sur le territoire de la Bassée et dans moins de 50 localités connues en France.

PROTECTION ET OUTILS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La Bassée est une zone humide d'importance nationale dont l'intérêt écologique, floristique et faunistique est reconnu. Le site s'inscrit en **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique** (ZNIEFF), dont :

- Une **ZNIEFF de type I « Réserve de la Bassée et abords »** s'étendant sur plus de 1 000 ha en recouvrant la majeure partie de la réserve naturelle et une partie des espaces périphériques. Son intérêt provient de la présence de cinq types de milieux déterminants de ZNIEFF, dont trois sont inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats (forêt alluviale, prairie à Molinie et pelouses sèches sur calcaire), de 29 espèces végétales déterminantes de ZNIEFF, parmi lesquelles 12 sont protégées à l'échelle nationale et/ou régionale et de 32 espèces animales également déterminantes de ZNIEFF.

- Une **ZNIEFF de type I « Anciens méandres de la Seine à Noyen »** s'étendant sur près de 75 ha en comprenant l'extrémité est de la réserve et quelques espaces périphériques. Son intérêt provient de la présence d'un habitat d'intérêt communautaire – la forêt alluviale – et de six espèces végétales déterminantes de ZNIEFF dont deux sont protégées au niveau national ou régional.

- Et une **ZNIEFF de type II « Vallée de Seine entre Montereau et Melz-sur-Seine (Bassée) »**. Ce secteur qui s'étend sur plus de 12 000 ha englobe l'ensemble de la plaine alluviale de la Bassée.

La réserve s'intègre par ailleurs au sein du réseau Natura 2000 en s'intégrant au sein d'une **Zone Spéciale de Conservation** (ZSC) répartie sur 18 communes, pour une superficie totale de 1403 ha. 8 habitats et 14 espèces d'intérêt communautaire justifient ce classement, bien que les enjeux se concentrent principalement au niveau des forêts alluviales et des milieux ouverts tels que les prairies humides ou les pelouses sèches. Elle s'inscrit également dans une **Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux** (ZICO) « Bassée et plaines adjacentes ». Cette dernière a fait l'objet d'une désignation en **Zone de Protection Spéciale** (ZPS) le 12 avril 2006.

ESPECES ET HABITATS

Les données floristiques collectées dans la réserve indiquent une richesse de **plus de 630 espèces végétales**, dont l'Inule des fleuves (*Inula britannica*), la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), le Pâturin des marais (*Poa palustris*) et le Cresson rude (*Sisymbrella aspera*), toutes protégées à l'échelon régional. Au total, **près de 80 des espèces recensées sont considérées comme étant patrimoniales en Ile-de-France** soit l'équivalent de plus de 12% des espèces végétales observées sur le site. Cinq espèces classées « vulnérables » sur la [Liste rouge régionale](#) de l'Ile-de-France possèdent **une grande partie de leurs stations franciliennes dans la Bassée** : l'Orme lisse (*Ulmus laevis*), le Faux riz (*Leersia oryzoides*), la Renoncule grande douve (*Ranunculus lingua*), la Grande Pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*) et le Cirse d'Angleterre (*Cirsium dissectum*). Néanmoins, ces dernières peuvent être soumises à une régression rapide en cas d'atteinte à leur milieu.

La forêt alluviale de la Bassée, dont les limites dépassent largement celles de la RNN, constitue **la plus grande et l'une des dernières forêts alluviales du Bassin Parisien**. Occupant plus de 60% de la réserve, cette dernière, inscrite à l'annexe I de la Directive Habitats, est dominée par la chênaie-ormnaie riveraine des grands fleuves, avec ses faciès de boisements à **Vigne sauvage (*Vitis vinifera subsp. sylvestris*) pour laquelle la Bassée abrite l'une des dernières grandes populations de France**. Accueillant une part moindre de la végétation patrimoniale de la réserve, les autres habitats sont également primordiaux pour l'accueil de la biodiversité et notamment, les mégaphorbiaies et les prairies humides propices à l'Ail anguleux (*Allium angulosum*), la **Violette naine (*Viola pumila*)**, dont la seule localité régionale se situe dans la RNN, et la Violette élevée (*Viola elatior*). Cette dernière n'est connue en France que dans plusieurs stations localisées dans la Vallée de la Seine et plus ponctuellement dans la Vallée du Rhône. **Sur les sept formations patrimoniales recensées, six ont été identifiées comme étant à enjeux** : ourlets humides, prairies humides, mégaphorbiaies, végétations riveraines, végétations aquatiques et forêts alluviales. La RNN a de ce fait, une grande responsabilité régionale pour la conservation d'un ensemble d'habitats qui n'ont été cartographiés que dans la Plaine de la Bassée tels que les Prairies alluviales à Scirpe des marais, les Mégaphorbiaies à Pigamon jaune et Guimauve officinale, les roselières basses à Berle à larges feuilles ou encore les herbiers aquatiques à Potamot coloré.

Sur le plan faunistique, **plus de 90 espèces d'oiseaux** sont connues pour avoir déjà niché au sein de la RNN parmi lesquelles 8 espèces à enjeux fort pour l'Ile-de-France :

- **L'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*) dont la réserve constitue le seul site de nidification connu en Bassée** pour 8 à 11 couples en Île-de-France.

- La Mésange boréale (*Parus montanus*) dont la RNN est probablement le bastion de l'espèce pour la Bassée qui **accueille 20% de la population régionale**.
- La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) pour un couple occasionnel dans la réserve et 2 ou 3 territoires occupés en Bassée (7-13 couples en Île-de-France).
- La Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) pour laquelle la RNN constitue l'un des bastions franciliens.
- Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) dont un couple niche de façon occasionnelle sur le site. La Bassée accueille près de 25% de la population régionale (15 à 25 couples en Île-de-France).
- Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) pour un couple occasionnel dans la RNN (7 à 13 couples en Île-de-France).
- Le Pic mar (*Dendrocopos medius*), espèce inscrite dans l'Annexe I de la Directive Oiseaux. Bien qu'encore assez rare, cette espèce est néanmoins de plus en plus observée en Ile-de-France.
- Et l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*) dont la présence est occasionnelle dans la réserve.

Quelques observations opportunistes viennent également compléter la liste des **près de 160 espèces d'oiseaux contactées sur le site**. A titre d'exemples, le Héron pourpré (*Ardea purpurea*) et la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) ont tous deux déjà été observés sur le territoire.

Les efforts d'inventaires menés ces dernières années ont quasiment doublé la liste du nombre d'espèces d'odonates observées sur le site, avec **plus de 50 espèces recensées** dont l'Épithèque bimaculée (*Epithea bimaculata*), protégée au niveau régional et extrêmement rare en Ile-de-France, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) protégée à l'échelon national, ou encore la Grande Aeshne (*Aeshna grandis*) pour laquelle la Bassée semble accueillir l'une des principales populations franciliennes. Les autres groupes d'invertébrés ne sont pas en reste, avec notamment **près de 230 espèces de coléoptères, plus de 40 espèces d'orthoptères et nombre de lépidoptères et d'arachnides**. A titre d'exemples, mentionnons le Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*), déterminant de ZNIEFF et très rare en Ile-de-France mais aussi l'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*) classé « vulnérable » sur la [Liste rouge régionale des rhopalocères et zygènes d'Ile-de-France](#), le Lamie tisserand (*Lamia textor*) ou encore le Meloé printanier (*Meloe proscarabaeus*), trois espèces protégées au niveau régional et observées sur le site. Le secteur de la Bassée constitue également une zone refuge pour le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), espèce protégée à l'échelle nationale, qui n'est présente dans la région que dans le secteur du Petit Morin et de la Bassée, ou encore la Livrée des prés (*Malacosoma castrense*), espèce déterminante de ZNIEFF et pour laquelle le site constitue l'une des deux localités franciliennes connues. Enfin, **plus de 50 espèces de mollusques** ont été découvertes dans la RNN, dont le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo Moulinsiana*), espèce inscrite à l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore.

Concernant les animaux vertébrés, la RNN de la Bassée abrite **une trentaine d'espèces de mammifères terrestres**, dont les plus emblématiques sont le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), l'Hermine (*Mustela erminea*) et le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), trois espèces très rares en Île-de-France. Le site a aussi un **intérêt fort pour les chauves-souris** qui viennent y chasser. En effet, sur les 20 espèces de chiroptères inventoriées en Île-de-France, 14 ont été contactées au sein de la RNN, en particulier la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) classée en « danger critique d'extinction » dans la [Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France](#), et pour laquelle les effectifs présents dans la RNN sont importants pour la région. Enfin, notons que parmi les espèces franciliennes de pipistrelles, seule la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) n'a pas été découverte sur le site.

ENJEUX ET GESTION

L'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée (AGRENABA) a été fondée en 2002 par des élus locaux. Elle comprend un conseil d'administration de 16 élus et anciens élus des 7 communes et une équipe gestionnaire de 6 agents permanents.

Un **effort de prospection marqué** a permis d'obtenir une connaissance représentative de la biodiversité inféodée aux milieux naturels structurant la RNN. Une gestion conservatoire de ces derniers est aujourd'hui menée par l'AGRENABA qui assure des missions de génie écologique et d'entretien dans le but de préserver la biodiversité du site. Garantir la **conservation des milieux** ouverts abritant plus de 50% des espèces à enjeux identifiés dans la Réserve est par exemple l'un des grands axes de gestion de la RNN. Des actions de fauche et du pâturage sont déployées dans le but d'entretenir les prairies et les pelouses sèches.

Le développement des roselières et des saulaies du site a quant à lui favorisé l'instauration sur le site du Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) et de la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*). Les vieilles forêts et les boisements alluviaux de la réserve abritent environ 11 % des espèces à enjeux du site mais aussi nombre d'espèces invertébrées à valeur patrimoniale forte mais pour lesquelles le manque de connaissances actuel ne permet pas d'établir le niveau de responsabilité de la RNN. Les habitats forestiers présentant des sujets sénescents et des micro-habitats spécifiques montrent également un enjeu particulier de conservation vis-à-vis des coléoptères saproxyliques, des syrphes, des lépidoptères et des chauves-souris cavernicoles. Le maintien de la bonne fonctionnalité de ces milieux passe par la conservation du bois mort. Par ailleurs, un projet de mise au grand gabarit de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Bazoches-lès-Bray est actuellement à l'étude. Ce dernier nécessite d'être pensé en accord avec les enjeux définis par les gestionnaires du site de manière à ne pas impacter le système hydraulique et les habitats fluviaux du domaine.

La RNN de la Bassée a aussi pour vocation d'**accueillir le public** et de mener des actions de **sensibilisation auprès des scolaires et du grand public**. Un **sentier de découverte**, accessible librement hors période de chasse, permet de découvrir les milieux naturels les plus caractéristiques de la RNN, et un **observatoire couvert accessible aux personnes à mobilité réduite** autorise l'observation de la biodiversité sans dérangement de celle-ci. Le sentier donne aussi accès à l'observatoire du plan d'eau de l'ancienne carrière de Neuvry (Croix-Saint-Michel), qui se trouve hors de la RNN mais qui constitue l'un des sites ornithologiques les plus riches de la région. Ces habitats patrimoniaux adjacents à la réserve accueillent un certain nombre d'espèces à enjeux, parmi lesquelles certaines fréquentent la réserve.

DOCUMENTS :

[Plan de gestion de la réserve \(2017 - 2021\)](#)

[Explicatif du plan de gestion](#)

[Plaquette de la réserve](#)

[La Vigne sauvage - un patrimoine à sauvegarder](#)

VOIR AUSSI :

[Site internet de la réserve](#)

[Site internet de l'association RNF](#)

[Site internet de l'INPN](#)

